

Partout en Savoie, je covoiture avec BlaBlaCar Daily !

A partir du 16 Octobre, quatre nouveaux territoires s'associent en faveur de covoiturage : L'assemblée du Pays Tarentaise Vanoise, les syndicats mixtes de l'Avant-Pays Savoyard et du Pays de Maurienne, ainsi que la communauté d'agglomération d'Arlysère.

En rejoignant le dispositif déjà existant sur Grand Lac, Cœur de Savoie et Grand Chambéry, c'est donc **l'ensemble du département de la Savoie qui sera couvert par un service unique**, simple et performant de covoiturage.

L'extension de cette solution de covoiturage témoigne de la volonté commune des collectivités locales de créer des alternatives d'écomobilité locales et solidaires.

Les trajets de 5 km à l'intérieur du département de la Savoie seront offerts pour les passagers et indemnisés pour les conducteurs via l'application BlaBlaCar Daily.

Une première pour le covoiturage dans l'Avant Pays !

Près de la moitié des habitants de l'Avant Pays Savoyard se rendent vers le bassin chambérien pour travailler, très majoritairement seuls dans leurs voitures.

Afin d'offrir une solution alternative à la voiture individuelle, l'Avant Pays Savoyard, au travers de son premier dispositif de covoiturage, propose à ses habitants et ses usagers, une solution économique, écologique, solidaire et sécurisée.

Prévu pour durer sur l'année scolaire 2023 - 2024, l'expérimentation va permettre de recueillir des retours d'expérience et ainsi adapter le dispositif aux besoins et attentes des usagers.



Un contexte national favorable

Le covoiturage permet d'apporter une solution dans les zones peu desservies par les autres modes de transport (vélo, bus, train...), tout en **favorisant le lien social entre les habitants d'un territoire.**

L'État offre 100€ pour les nouveaux covoitureurs du quotidien qui réalisent 10 trajets en 3 mois.



Comment ça marche ?

1. **Téléchargez** l'application BlaBlaCar Daily.
2. **Créez votre compte**, ajoutez vos infos personnelles et une photo.
3. **Complétez vos adresses** de domicile et de travail.
4. **Renseignez vos horaires**, vous pouvez facilement les changer d'un jour à l'autre.
5. **Choix** : Passager ? ou conducteur ? Changez d'avis à tout moment !
6. **L'application** vous propose des covoitureurs sur votre trajet, rentrez en contact et validez !

Une opération portée par



Contact

Cristina GRATTIER - 06 51 85 81 92
cristina.grattier@agence-ecomobilité.fr